

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AMR 51/091/2006 (Public)
Bulletin n° : 149
ÉFAI
12 juin 2006

ÉTATS-UNIS. Une enquête indépendante doit être ouverte sur la mort de trois détenus à Guantánamo

Amnesty International a lancé un appel ce 12 juin en faveur de l'ouverture d'une enquête pleinement indépendante, menée par des civils, sur les circonstances de la mort, par suicide semble-t-il, de trois détenus à Guantánamo.

L'organisation a également appelé le gouvernement des États-Unis à accorder au groupe des cinq experts des Nations unies un accès immédiat et sans restriction au centre de détention de Guantánamo, et d'autoriser en particulier les experts à s'entretenir en privé avec les détenus.

Les détenus décédés ont été identifiés ; il s'agit des ressortissants saoudiens Manei bin Shaman bin Turki al Habardi al Otaybi et Yassar Talal Abdullah Yahia al Zahrani, âgé de dix-sept ans au moment de son arrestation selon certaines sources ; le troisième mort était ressortissant du Yémen et s'appelait Ali Abdullah Ahmed.

« Cette tragédie était quasiment inévitable. Une enquête approfondie et indépendante est une urgence absolue, particulièrement à la lumière des déclarations de hauts responsables de l'armée américaine et du gouvernement qui risquent d'influencer négativement l'enquête menée par le service d'enquête criminelle de la marine américaine », a déclaré Rob Freer, chargé des recherches sur les États-Unis à Amnesty International.

Une responsable américaine, Colleen Graffy, en charge de la diplomatie publique au département d'État, a quant à elle qualifié le geste des trois détenus de *« coup de pub pour attirer l'attention »*, témoignant d'un mépris glacial pour la vie humaine.

Amnesty International est également très préoccupée par les propos du commandant de la *Joint Task Force* de Guantánamo, le contre-amiral Harry B. Harris, qui a déclaré que les trois détenus ne s'étaient pas suicidés par désespoir mais pour accomplir *« un acte de guerre asymétrique »*.

« Les propos du commandant sont totalement déplacés et s'inscrivent dans le cadre d'un discours officiel axé sur la culpabilité présumée de détenus qui n'ont jamais eu l'occasion de contester la légalité de leur détention devant un tribunal », a déclaré Rob Freer.

En outre, les autorités militaires se montrent totalement insensibles à la souffrance psychologique des détenus. Des psychiatres militaires auraient requalifié des tentatives de suicide précédentes en

« *comportement manipulateur d'auto-mutilation* », ce qui aurait permis de faire diminuer le taux de tentatives de suicide officiellement enregistrées.

Les détenus, y compris des détenus libérés interviewés par Amnesty International, ont décrit l'impact psychologique de l'isolement et de la nature indéterminée du régime en place à Guantánamo – des conditions qu'Amnesty International a défini comme équivalent à un traitement cruel, inhumain ou dégradant, interdit en droit international.

« *Amnesty International craint depuis longtemps que certains des prisonniers de Guantánamo ne soient tellement détruits psychologiquement par des années de détention sans inculpation ni jugement qu'ils n'en deviennent suicidaires*, selon Rob Freer.

« *Le président Bush a le pouvoir de mettre fin maintenant à ce scandale en matière de droits humains ; il peut faire en sorte que les détenus soient jugés lors de procès équitables ou remis en liberté, avec toutes les garanties nécessaires, de toute urgence.* »

La pression internationale en faveur de la fermeture du centre de détention ne cesse d'augmenter.

Il y a trois ans, le Comité international de la Croix-Rouge – seule organisation extérieure à avoir accès aux détenus – a pris la décision inhabituelle de faire part publiquement de son inquiétude à propos du régime de détention indéterminée et de son impact psychologique important sur les détenus de Guantánamo.

Le mois dernier, le Comité des Nations unies contre la torture s'est joint aux appels de plus en plus nombreux demandant la fermeture du centre de détention de Guantánamo Bay, déclarant en conclusion que cette détention à durée indéterminée sans inculpation constituait en elle-même une violation de la Convention contre la torture.

Amnesty International renouvelle son appel en faveur de la fermeture de Guantánamo Bay, qui doit intervenir sans que l'état de non-droit qui y règne soit transféré ailleurs. Toutes les autres mises en détention dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* » menée par les États-Unis doivent être rendues publiques et se faire dans le plein respect du droit international. Les détenus devant être libérés mais qui ne peuvent retourner dans leur pays en raison des risques graves d'atteintes aux droits humains qu'ils encourent doivent se voir offrir protection par les États-Unis. D'autres pays doivent si nécessaire les y aider.

L'organisation renouvelle également son appel en faveur d'une commission d'enquête pleinement indépendante, chargée de mener des investigations sur tous les aspects de la politique de détention et les pratiques d'interrogatoires dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* », y compris sur les restitutions et détentions secrètes.

Apparemment en lien avec ces morts, le responsable de l'Autorité chargé de la désignation des commissions militaires, John D. Altenburg, a donné l'ordre, le 10 juin, d'ajourner tous les débats des commissions militaires. Des audiences préliminaires devaient avoir lieu cette semaine et la semaine prochaine.

Amnesty International s'oppose à des procès qui se dérouleraient devant des commissions militaires qui sont loin de répondre aux normes internationales d'équité des procès. L'organisation continue d'appeler le président Bush à annuler l'ordre militaire du 13 novembre 2001 créant ces commissions, sans attendre la décision de la Cour suprême sur le sujet.